

Rapport sur les progrès de la mise en œuvre du plan
de gestion de
l'esturgeon vert
(*Acipenser medirostris*)



2026

Loi sur les espèces en péril
Série de rapports sur le plan de gestion

Canada

Citation recommandée :

Pêches et Océans Canada. 2026. Rapport sur les progrès de la mise en œuvre du plan de gestion de l'esturgeon vert (*Acipenser medirostris*) au Canada pour la période de 2017 à 2021. Série de rapports sur le plan de gestion de la *Loi sur les espèces en péril*. Pêches et Océans Canada, Ottawa. iii + 7 p.

Pour télécharger le document de rétablissement ou pour obtenir un complément d'information sur les espèces en péril, y compris le rapport de situation du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) et d'autres documents connexes sur le rétablissement, veuillez consulter le [Registre public des espèces en péril](#).

Photo de la couverture : Esturgeon vert par Daniel W. Gotshall.

Also available in English under the title : "Report on the Progress of Management Plan Implementation for the Green Sturgeon (*Acipenser medirostris*) in Canada for the period 2017 to 2021"

Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre des Pêches et le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes, 2026. Tous droits réservés.

ISBN 978-0-660-97963-2

N° de catalogue. En3-5/76-1-2026F-PDF

Le contenu du présent document (à l'exception des illustrations) peut être utilisé sans permission, sous réserve de mention de la source.

Préface

Conformément à la *Loi sur les espèces en péril* (L. C. 2002, ch. 29) (LEP), il incombe au(x) ministre(s) compétent(s) de produire un rapport sur la mise en œuvre des documents de rétablissement pour les espèces en péril. Ces documents comprennent des programmes de rétablissement, des plans d'action et des plans de gestion. Ces rapports doivent décrire la progression du rétablissement ou de la conservation¹ des espèces.

La ministre des Pêches est la ministre compétente à l'égard des espèces aquatiques en péril. Le ministre responsable de l'Agence Parcs Canada est le ministre compétent à l'égard des espèces aquatiques en péril présentes sur son territoire de compétence. Le MPO et Parcs Canada (PC) ont conjointement préparé le présent rapport sur les progrès.

Les rapports sur les progrès de la mise en œuvre des documents de rétablissement contiennent, entre autres, le suivi des efforts collectifs déployés par les ministres compétents, les gouvernements provinciaux, les gouvernements territoriaux et les autres groupes impliqués dans la réalisation des actions contribuant au rétablissement et à la conservation des espèces en péril.

Le préambule de la LEP indique que le succès du rétablissement et de la conservation des espèces en péril dépend de l'engagement et de la coopération de plusieurs acteurs. Le MPO, PC ou tout autre partenaire n'y arriveront pas seuls. La population canadienne est donc invitée à mettre en œuvre les documents de rétablissement pour le bien des espèces en péril et de la société canadienne.

Remerciements

Le rapport sur les progrès a été rédigé par Shayla Sopracolle-Tate, Christopher Chan, and Madeline Cashion, des planificateurs du rétablissement régionaux au sein du MPO. Les progrès réalisés pour la conservation de l'espèce n'auraient pas pu l'être sans les partenariats et les contributions de plusieurs individus et organisations, notamment le gouvernement de la Colombie-Britannique.

¹ Le terme « rétablissement » s'applique aux espèces inscrites aux termes de la LEP comme menacées, en voie de disparition ou disparues du pays. Pour ces espèces, le ministre compétent est tenu d'élaborer un programme de rétablissement et un ou plusieurs plans d'action. Le terme « conservation » s'applique aux espèces inscrites aux termes de la LEP comme préoccupantes. Pour ces espèces, le ministre compétent est tenu d'élaborer un plan de gestion.

Sommaire

Les progrès présentés dans ce rapport soulignent les avancées réalisées par le MPO, PC et leurs partenaires dans la mise en œuvre du plan de gestion pour l'esturgeon vert au cours de la période de 2017 à 2021. Pour de plus amples informations sur le contenu de ce document, veuillez contacter le Programme des espèces en péril (dfo.ncrsara-leprcn.mpo@dfo-mpo.gc.ca).

Table des matières

Préface.....	i
Remerciements	i
Sommaire.....	ii
Table des matières	iii
1 Esturgeon vert (<i>Acipenser medirostris</i>)	1
1.1 Progrès réalisés vers l'atteinte de l'objectif de gestion pour l'esturgeon vert	1
1.2 Les lacunes et les priorités futures pour l'esturgeon vert	6
2 Conclusion	6
3 Références.....	7

1 Esturgeon vert (*Acipenser medirostris*)

PRÉOCCUPANTE

Pêches et Océans Canada (MPO) et ses partenaires ont fait des progrès dans la mise en œuvre des mesures de conservation qui ont été définies dans le [Plan de gestion de l'esturgeon vert \(*Acipenser medirostris*\) au Canada](#), dans le cadre des activités entreprises entre mars 2017 et décembre 2021, pour appuyer la conservation de l'esturgeon vert. Le plan de gestion présente des renseignements détaillés sur l'espèce, les menaces qui pèsent sur l'espèce, ses besoins, les objectifs de gestion et les mesures de conservation.



Crédit : Joel Sartore/National Geographic Photo Ark.

Ce rapport sur les progrès fait partie d'une série de documents consacrés à l'espèce qui devraient être pris en considération ensemble, notamment le plan de gestion. Veuillez consulter le [profil de l'esturgeon vert](#) dans le [Registre public des espèces en péril](#) pour obtenir davantage de renseignements et les documents connexes à son sujet.

1.1 Progrès réalisés vers l'atteinte de l'objectif de gestion pour l'esturgeon vert

L'objectif de gestion établi, dans la mesure du possible, les conditions nécessaires à la conservation de l'espèce. L'objectif de gestion pour l'esturgeon vert est le suivant :

- maintenir, voire accroître, son aire de répartition et son abondance actuelles dans les eaux canadiennes en y contrant les menaces qui pèsent sur l'espèce

Au total, 3 stratégies générales ont été définies dans le plan de gestion pour atteindre l'objectif de gestion pour l'esturgeon vert. Au cours de la période visée par le rapport, le MPO et ses partenaires ont pris des mesures de conservation dans le cadre des 3 stratégies générales. Certaines réalisations clés sont décrites ci-dessous.

Stratégie générale 1 : gestion

- Le MPO continue de mettre en œuvre des mesures de gestion des pêches commerciales en vertu de la *Loi sur les pêches* afin de réduire la mortalité attribuable aux prises accessoires; notamment, il interdit leur rétention et il réduit au minimum les dommages.

- Le MPO continue de mettre en œuvre des mesures de gestion des pêches récréatives qui interdisent la rétention de l'esturgeon vert dans les eaux d'eau douce et la marée (MPO, 2021).
- Le gouvernement de la Colombie-Britannique interdit également la rétention de l'esturgeon vert dans l'ensemble des zones sans marée de la province, pour lesquelles il dispose d'un pouvoir délégué en ce qui concerne la gestion de l'esturgeon vert (résumé dans : [Government of BC, 2025](#)).

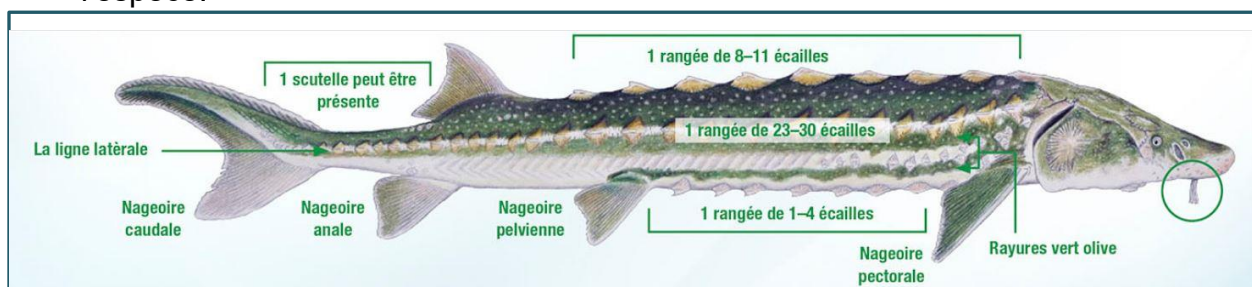
Stratégie générale 2 : recherche et surveillance

- La ressource [NAMERS](#) (Novel Applied eDNA Metabarcoding Reference Sequence) a publié un génome complet et une banque de séquences d'ADN de référence de haute qualité pour les poissons d'eau douce de la Colombie-Britannique (Westfall *et al.*, 2024). Ces travaux ont cartographié l'ensemble du génome de l'esturgeon vert et constitueront un outil important pour soutenir l'identification continue et les recherches sur l'aire de répartition faisant appel à l'ADN environnemental (ADNe).
- Au cours de la période visée par le rapport, le gouvernement de la Colombie-Britannique a déployé et entretenu un ensemble de réseaux de récepteurs, composé d'au moins 30 unités, dans le bas du fleuve Fraser (jusqu'à la région de Yale) et dans les rivières Pitt et Harrison. Ce réseau de télémétrie, tout comme les réseaux semblables déployés au cours des 10 dernières années dans de petits affluents et lacs, vise principalement à surveiller la truite fardée côtière, l'achigan à petite bouche et d'autres espèces d'eau douce (Lawerence, comm. pers., 2024). Cependant, ces réseaux permettent d'observer la présence et l'abondance saisonnière des esturgeons verts marqués dans les zones d'étude.

Stratégie générale 3 : sensibilisation et communication

- En 2020, le MPO a publié et fait la promotion du « [Guide d'identification de l'esturgeon : Esturgeons présents dans les eaux de la Colombie-Britannique](#). » Ce guide comprend des renseignements sur l'état de l'esturgeon vert, les mesures de gestion et l'aire de répartition, ainsi que des diagrammes pour aider les lecteurs à faire la distinction entre l'esturgeon blanc et l'esturgeon vert.

- Les besoins en matière de conservation de l'esturgeon vert sont pris en compte dans les Plans de gestion intégrée des pêches qui pourraient intercepter l'espèce.



Crédit : Guide d'identification de l'esturgeon : Esturgeons présents dans les eaux de la Colombie-Britannique (MPO, 2020); source d'origine : Paul Vesci/rapport de situation du COSEPAC sur l'esturgeon vert (*Acipenser medirostris*) au Canada 2004; d'après Eddy et Underhill 1978.

Les progrès réalisés en vue de l'atteinte de l'objectif de gestion sont évalués au moyen d'indicateurs de rendement. Le tableau 1 donne un aperçu de l'état d'avancement des indicateurs de rendement à la fin de la période visée par le rapport. Les indicateurs de rendement qui ont été partiellement atteints ou qui n'ont pas été atteints sont traités dans la section « Les lacunes et les priorités futures pour l'esturgeon vert » ci-après.

Tableau 1: État des indicateurs de rendement pour l'esturgeon vert pour la période de 2017 à 2021.

Indicateur de rendement	État d'avancement ²	Description des progrès
Maintenir ou renforcer les mesures de gestion des pêches visant à réduire la mortalité attribuable aux prises accessoires dans les eaux canadiennes du Pacifique d'ici 2019.	Atteint, en cours	Des mesures de gestion des pêches qui réduisent la mortalité attribuable aux prises accessoires sont en place et ont été maintenues tout au long de la période visée par le rapport, notamment en vertu de la <i>Loi sur les pêches</i> et de la <i>Wildlife Act</i> de la Colombie-

² **Atteint** : L'indicateur de rendement démontre l'atteinte des objectifs, donc aucune autre action n'est nécessaire.

Atteint, en cours : L'indicateur de rendement démontre l'atteinte des objectifs, mais il y aura une poursuite des travaux et activités jusqu'au rétablissement de la population.

Non atteint : L'indicateur de rendement indique que les objectifs n'ont pas été atteints et que les progrès réalisés sont insignifiants ou inexistants.

Partiellement atteint, en cours : L'indicateur de rendement indique que les objectifs n'ont pas été atteints, mais il y a eu quelques progrès (parfois des progrès importants).

		Britannique (résumées dans le document de la province intitulé <u>Freshwater Fishing Regulations Synopsis</u> [résumé des règlements sur la pêche en eau douce]).
Effectuer la surveillance de la population d'esturgeons verts d'ici 2019 afin de déterminer les tendances en matière d'interception dans les pêches commerciales et récréatives.	Non atteint	Un nombre limité d'activités de surveillance de la population d'esturgeon vert a été mené (Grant, comm. pers., 2024). Aucune tendance en matière d'interception dans les pêches commerciales et récréatives n'a été analysée à ce jour.
Mener, d'ici 2019, des recherches scientifiques sur la biologie, l'écologie, la structure du stock et les menaces en vue de déterminer : l'aire de répartition de l'espèce, ses zones de regroupement et sa présence saisonnière, ainsi que la structure de la population, en incluant des échantillonnages de tissus dans le programme d'observateurs afin d'effectuer des analyses génétiques.	Partiellement atteint, en cours	La cartographie génomique et la banque de séquences d'ADN de référence de haute qualité pour les poissons d'eau douce de la Colombie-Britannique (y compris l'esturgeon vert) ont été réalisées au cours de la période visée par le rapport à l'aide de la ressource NAMERS (Westfall <i>et al.</i> , 2024). Un plus grand échantillonnage de tissus par les observateurs pourrait être nécessaire pour appuyer la recherche sur la biologie, l'écologie et la structure des stocks de l'esturgeon vert au Canada, ainsi que les menaces qui pèsent sur lui.
Déterminer les besoins en matière d'habitat et d'alimentation d'ici 2019.	Non atteint	Un nombre limité de données ont été recueillies sur les besoins en matière d'habitat et d'alimentation de l'esturgeon vert au Canada (Grant, comm. pers., 2024). Il n'y a pas de populations reproductrices connues d'esturgeon vert au Canada, mais, aux États-Unis, des études ont été menées sur l'habitat de l'esturgeon vert dans les rivières

		et les estuaires où il fraye (National Oceanographic and Atmospheric Administration [NOAA], 2022). Des données sur le régime alimentaire de l'esturgeon vert ont également été recueillies aux États-Unis (NOAA, 2018).
Étendre les réseaux de récepteurs afin de mieux suivre les poissons marqués dans les eaux canadiennes d'ici 2019.	Partiellement atteint, en cours	Le gouvernement de la Colombie-Britannique a déployé et entretenu un ensemble de réseaux de récepteurs, composé d'au moins 30 unités, dans le bas du fleuve Fraser (jusqu'à la région de Yale) et dans les rivières Pitt et Harrison de 2013 à 2023. Divers autres réseaux de télémétrie ont été déployés au cours des 10 dernières années dans de petits affluents et lacs afin de surveiller la truite fardée côtière, l'achigan à petite bouche et d'autres espèces d'eau douce (Lawerence, comm. pers., 2024). Bien que ces efforts de suivi puissent contribuer aux données de détection de l'esturgeon vert dans une partie de son aire de répartition, des réseaux plus précis ciblant ses habitats de prédilection permettraient de réaliser davantage de progrès vers l'atteinte de cet indicateur.
Rédiger, d'ici 2019, le guide d'identification et le programme de sensibilisation correspondant (comprenant les distinctions entre l'esturgeon vert et l'esturgeon blanc) pour aider les pêcheurs, les organismes de réglementation, les Premières Nations et le public à différencier	Atteint	En 2020, le MPO a publié le Guide d'identification de l'esturgeon : Esturgeons présents dans les eaux de la Colombie-Britannique, en plus d'en faire la promotion (MPO 2020). Ce guide comprend des renseignements sur l'état de l'esturgeon vert, les mesures de gestion et l'aire de répartition, ainsi que des diagrammes pour aider les lecteurs à faire la distinction entre l'esturgeon blanc et l'esturgeon vert.

l'esturgeon vert de l'esturgeon blanc.		
Inclure les mesures de gestion de l'esturgeon vert dans les plans de gestion intégrée des pêches (PGIP) et les conditions de permis d'ici 2019.	Atteint	Les besoins en matière de conservation de l'esturgeon vert sont pris en compte dans les plans de gestion intégrée des pêches qui pourraient intercepter l'espèce; ces considérations ont été incluses dans les conditions de permis pour les pêches concernées.

1.2 Les lacunes et les priorités futures pour l'esturgeon vert

Il n'y a eu aucune surveillance systématique de l'esturgeon vert au Canada au cours de la période visée par le présent rapport (2017 à 2021). Bien que certains indicateurs de rendement aient été atteints, l'état de l'objectif de gestion est inconnu. D'autres travaux sont nécessaires pour soutenir la gestion de l'esturgeon vert. Les prochaines étapes prioritaires comprennent notamment :

- l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de surveillance des populations pour déterminer les taux d'interception dans les pêches commerciales et récréatives;
- l'intensification des efforts pour recueillir des échantillons de tissus d'esturgeon vert et déployer des réseaux de récepteurs pour les poissons marqués;
- la poursuite et l'amélioration de la collaboration transfrontalière avec les États-Unis et la collaboration avec les Premières Nations partenaires afin de mener à bien les activités énoncées dans le plan de gestion.

2 Conclusion

Au cours de la période visée par le rapport, des progrès ont été faits dans la mise en œuvre des mesures de conservation définies dans le plan de gestion de l'esturgeon vert.

Le MPO demeure déterminé à assurer la conservation de toutes les espèces aquatiques en péril. Le travail effectué jusqu'à présent, et détaillé dans ce rapport, a permis d'instaurer une gestion rigoureuse de l'esturgeon vert. Le MPO, PC et leurs partenaires continueront à travailler pour atteindre les objectifs en matière de gestion de l'esturgeon vert. Ils invitent toute personne intéressée à rejoindre l'initiative et à participer activement au processus.

3 Références

- Huff, D. D., Lindley S. T., Wells, B. K., and Chai F. 2012. [Green Sturgeon distribution in the Pacific Ocean estimated from modeled oceanographic features and migration behavior](#). PLOS ONE 7(9): e45852.
- Government of British Columbia 2025. [2025-2027 Freshwater fishing regulations synopsis](#). Consulté le 1^{er} avril 2025.
- Grant, P., comm. pers. 2024. Réunion Teams avec S. Sopracolle-Tate. Juin 2024. Chercheur scientifique, Direction des Sciences, MPO, Saanich (C.-B.).
- Lawerence, M., comm. pers. 2024. Correspondance par courriel avec S. Sopracolle-Tate. Juin 2024. Biologiste, Fish and Aquatic Wildlife Resources, Ministry of Water, Land, and Resource Stewardship de la Colombie-Britannique.
- MPO 2017. [Pacific Region integrated fisheries management plan, groundfish](#). Consulté le 16 juillet 2024.
- MPO 2020. [Guide d'identification de l'esturgeon : Esturgeons présents dans les eaux de la Colombie-Britannique](#). Consulté le 3 juin 2024.
- MPO 2021. [La pêche récréative de la Colombie-Britannique](#). Consulté le 17 juillet 2024.
- National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA). 2018. [Recovery plan for the southern distinct population segment of North American Green Sturgeon](#). Consulté le 7 avril 2025.
- NOAA. 2022. [Southern distinct population segment of the North American Green Sturgeon \(*Acipenser medirostris*\) 5-year review: summary and evaluation](#). Consulté le 7 avril 2025.
- NOAA. 2024. [Green Sturgeon: conservation and management](#). Consulté le 25 septembre 2024.
- Westfall, K. M., Singer, G. A. C., Kaushal, M., Gilmore, S. R., Fahner, N., Hajibabaei, M., and Abbott, C. L. 2024. [NAMERS: a purpose-built reference DNA sequence database to support applied eDNA metabarcoding](#). Metabarcoding and Metagenomics 8: e125095.